

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE
Séance du jeudi 6 décembre 2023, à 20h15,
Salle bourgeoisiale, Hôtel de Ville, Romont

PROCES-VERBAL

Présidence	M.	Thierry SCHMID	président, vice-syndic
Présents-es Pour le Conseil communal	M.	Didier DEMIERRE	conseiller communal, directeur du dicastère DOMAINES/BÂTIMENTS/FORETS
Pour la Bourgeoisie de Romont, 12 citoyens et citoyennes actifs-ves bourgeois-es de la Commune de Romont, sur 293 convoqués-es, dont	Commission bourgeoisiale		
	M.	Jean-Denis CORNU	président
	Mme	Anne CHATTON	vice-présidente
	M.	Dominique AYER	membre
	M.	Yves JAQUET	membre
	M.	Charles SCHMOUTZ	membre
	Bourgeoises et Bourgeois		
	M.	Claude AYER	
	M.	François CHATTON	
	Mme	Prisca DONZALLAZ	
	Mme	Jessica PIMENTEL	
	M.	Jean-Pierre JAQUET	
	Mme	Murielle UZÉ	
	Mme	Lucie UZÉ	
Excusés-es Pour les Bourgeois et Bourgeoises et	Mmes/MM. Emna ABID - Hatem ALLOUCHE – Yves AYER - Bernard BLANC – Esther BLANC – Teresa CERÛ – Vincent CHATTON - Jean-Claude CORNU – Liliane CORNU - Marlène CORNU – Bonnie DE BRITO – Cezaltina DE BRITO – Domingos DE BRITO - Milica IGNJATOVIC - Najat KHOUADJA - Raouf KHOUADJA - Amina MAEDER – Josiane MUSSILIER - Solange OYONO - David PITTET - Didier PITTET – Lilyam PITTET – Dulce Helena RIBEIRO RAMOS SILVA - Jean-Yves SALOMONE - Laoura TCHALOVSKI – Stéphane TCHALOVSKI – Stefan TRÜMPLER – Maria ÜLBRIGHT - Wolfgang ÜLBRIGHT - Caroline UZÉ		
Rédacteur	M.	Yves BARD	secrétaire communal
Dactylo	Mme	Hélène PITTET	collaboratrice administrative

OUVERTURE DE LA SEANCE

En sa qualité de président de l'assemblée bourgeoisiale, M. Thierry SCHMID, vice-syndic, salue les Bourgeoises et les Bourgeois de la Ville de Romont et déclare cette assemblée ouverte.

Celle-ci a été convoquée selon les dispositions de la LCo, soit par affichage aux piliers publics, publication dans la Feuille officielle du 24 novembre 2023, convocation personnelle datée du 17 novembre 2023 et sonnerie de la cloche no 6 de la Collégiale.

Il nomme un scrutateur, à savoir M. Dominique AYER, qui indique que 12 personnes sont présentes ce soir sur les 293 personnes convoquées.

ORDRE DU JOUR

1. Accueil.
2. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale extraordinaire du 31 août 2023.
3. Budget 2024.
4. Divers.

Aucune remarque n'étant formulée concernant la convocation et l'ordre du jour, ces documents sont soumis au vote de **l'assemblée qui les accepte à l'unanimité.**

1. ACCUEIL

M. le Président ouvre la séance et remercie les Bourgeoises et Bourgeois présents-es. L'année 2023 inaugure une nouvelle ère pour la Bourgeoisie. Les grands investissements sont derrière. La commission bourgeoisiale gère désormais le délicat équilibre entre les produits de location et l'entretien du patrimoine financier de la Bourgeoise.

« Qu'il me soit permis, en introduction de cette séance, d'exprimer ici mes chaleureux remerciements aux membres de la commission bourgeoisiale. Travailler avec eux est toujours un réel plaisir. Je profite également de ce message pour revenir sur le sujet de la « commission financière » qui vous a été communiqué dans la convocation et me tourne donc vers M. le Président de la commission pour savoir si des candidats-es se sont fait connaître. »

M. François CHATTON se porte volontaire pour être membre de la commission financière. Restera à trouver deux autres candidats-es d'ici l'assemblée bourgeoisiale du printemps. Pour rappel, il sera procédé à l'élection formelle de cette commission lors de l'assemblée de printemps.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE EXTRAORDINAIRE DU 31 AOUT 2023

La lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale extraordinaire du 31 août 2023 n'étant pas demandée, M. le Président le soumet au vote. **C'est à l'unanimité que l'assemblée approuve ce procès-verbal.**

Il remercie son auteur M. Bard, secrétaire communal, pour sa parfaite rédaction.

3. BUDGET 2024

M. le Président passe ensuite à la présentation du budget 2024 (budget établi selon le nouveau plan comptable MCH2) de la Bourgeoisie en apportant les commentaires suivants :

Budget des investissements

Aucun investissement n'est prévu pour l'exercice 2024.

Budget de fonctionnement

Différences par rapport au budget 2023

- Chapitre 02 Services généraux

Le poste 0220.3000.00 augmente de CHF 300.- par rapport au budget 2023 pour prendre en compte les jetons de présence de la commission financière qui doit être mise sur pied selon les normes MCH2.

Le poste 0220.3132.00 « Mandats externes » est en augmentation de CHF 600.- suite à l'augmentation des coûts de révision.

Le poste 0220.3199.00 « Cadeaux à des tiers » a été porté à CHF 1'500.- afin de laisser une marge de manœuvre à la commission sur le sujet.

- Chapitre 31 Héritage culturel

Suite à la réévaluation du patrimoine administratif requise dans le cadre des normes MCH2, ce chapitre comprend désormais les postes relatifs aux amortissements. Le montant des amortissements se monte à CHF 68'421.40. Il est partiellement compensé dans le chapitre 9 « Finances et impôts » au poste 9990.4895.00 « Prélèvement réserve liée au retraitement du patrimoine administratif » par un montant de CHF 49'302.85.

- Chapitre 32 Culture, autres

Le montant des subventions à des associations locales est en hausse de CHF 500.-.

- Chapitre 96 Administration de la fortune et des dettes

Suite à l'augmentation des taux d'intérêt, les postes 9610.3130.00 « Frais bancaires et postaux » et 9610.3401.00 « Intérêts des dettes » sont en légère hausse. Une augmentation globale de CHF 1'500.- est prévue.

Les revenus des immeubles du patrimoine financier sont en légère baisse à CHF 54'543.50 suite à l'augmentation du budget pour les travaux de gros entretien (Poste 9630.3430.00) et aux autres charges (mandats externes poste 9630.3439.01 et assurances poste 9630.3439.02).

- Chapitre 99 Postes non ventilables

Comme indiqué au chapitre 31, il a été procédé cette année à la réévaluation du patrimoine administratif de la Bourgeoisie conformément aux exigences des normes MCH2. Suite à cela, une réserve d'un montant de CHF 493'028.50 a été constituée, qui doit être dissoute à raison

d'un dixième par année, d'où l'apparition d'un montant de CHF 49'302.85 au poste 9990.4895.00 « Prélèvement réserve liée au retraitement du patrimoine administratif ».

Le budget 2024 soumis ce soir au vote de l'assemblée bourgeoisiale présente

- un montant d'investissement nul ;
- des charges pour un montant de CHF 239'116.80
- des revenus pour un montant de CHF 232'021.75 ;
- un déficit de CHF 7'095.05 représentant un montant de 3 % du montant des charges.

La parole n'étant pas demandée, M. le Président soumet le budget 2024 de la Bourgeoisie au vote de l'assemblée.

Résultat du vote :

1. Budget des investissements accepté à l'unanimité.
2. Budget de fonctionnement accepté à l'unanimité.

M. le Président remercie l'Assemblée bourgeoisiale de la confiance témoignée.

4. DIVERS

4.1. Nouveaux Bourgeois et nouvelles Bourgeoises ayant reçu la nationalité suisse et le droit de cité de la Commune de Romont depuis l'assemblée bourgeoisiale du 30.11.2023

Nom	Prénom	Nationalité précédente
ABID	Emna (f)	Tunisienne
ACHERITEGUY	Valentine (f)	Française
ALLOUCHE	Hatem (m)	Tunisienne
ALLOUCHE	Youssef (m)	Tunisienne
ALMEIDA DA FONSECA	Telma (f)	Portugaise
BYTYQI	Gentjona (f)	Kosovare
GOMES DE BRITO	Kalia (f)	Portugaise
MAEDER	Amina (f)	Marocaine
MONTEIRO DE BRITO	Manuel (m)	Cap-verdienne
MONTEIRO RESENDE SILVA	Victor Manuel (m)	Cap-verdienne
OLIVEIRA PIMENTEL	Jessica (f)	Portugaise
RIBEIRO RAMOS SILVA	Dulce Helena (f)	Portugaise
RAMOS SILVA	Kim Soraia (f)	Portugaise
RAMOS SILVA	Naïm David (m)	Portugaise
RAMOS SILVA	Felipe Yohan (m)	Portugaise
SEMEDO SPINOLA SANTOS	Maria de Fatima (f)	Cap-verdienne
SHEHU	Adnan (m)	Kosovare
SHEHU	Behare (f)	Kosovare
SHEHU	Vjosa (f)	Kosovare

SHEHU	Zana (f)	Kosovare
SPINOLA SANTOS	Kelvy (m)	Cap-verdienne
TAVARES GOMES DE BRITO	Nélia (f)	Portugaise
TEIXEIRA EVANGELISTA	Alicia (f)	Portugaise
ZOGAJ	Arjan (m)	Kosovare
ZOGAJ	Blerta (f)	Kosovare
ZOGAJ	Muhjiddin (m)	Kosovare
ZOGAJ	Raimonda (f)	Kosovare

4.2. Domaine Bongard – droit d’emtion

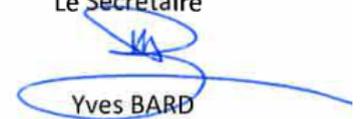
M. Jean-Denis Cornu, président de la commission bourgeoisiale, rappelle que, suite à l’assemblée extraordinaire du mois d’août, la Bourgeoisie souhaite exercer son droit d’emtion sur le domaine Bongard. Il s’agit d’un dossier compliqué. Pour l’instant, la procédure suit son cours sur le plan juridique. M. Cornu veillera à informer l’assemblée bourgeoisiale régulièrement sur le sujet.

La parole n’étant pas demandée, M. le Président clôt cette assemblée bourgeoisiale en invitant les participants-es à partager le verre de l’amitié au Café Suisse.

Le Président

Thierry SCHMID

Au nom de l’assemblée bourgeoisiale

Le Secrétaire

Yves BARD

- version approuvée par l’assemblée bourgeoisiale dans sa séance du 25 avril 2024